



OFFRE D'EMPLOI PRÉPOSÉ(E) AUX LOISIRS, PARCS ET BÂTIMENTS

La Municipalité de Saint-Paul est située à proximité de Joliette dans la région de Lanaudière. Sa population est de plus de 7 128 habitants, répartie entre une zone résidentielle importante et un large territoire agricole. La Municipalité a subi une forte croissance démographique depuis les cinq dernières années et cette tendance devrait se poursuivre dans les prochaines années.

La Municipalité est à la recherche d'une personne débrouillarde et consciencieuse pour pourvoir un poste de préposé(e) aux loisirs, parcs et bâtiments. Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes. Vous êtes reconnue comme étant une personne polyvalente, autonome et manuelle? Venez joindre notre équipe!

Description du poste

Permanent, temps plein, 40 heures réparties sur 5 journées continues majoritairement en semaine, mais pouvant occasionnellement nécessiter de travailler en dehors des heures régulières de travail et les fins de semaine selon les besoins de la Municipalité. Le préposé aux loisirs, parcs et bâtiments sera amené à travailler lors d'événements municipaux et en fonction des activités et services offerts aux citoyens, notamment via nos infrastructures et plateaux sportifs.

Principales responsabilités

Sous l'autorité de la direction du Service des travaux publics et services techniques, le préposé aux loisirs, parcs et bâtiments doit s'assurer du bon entretien des différents bâtiments, infrastructures, plateaux sportifs et parcs de la Municipalité. Lors d'activités et d'événements municipaux, il collabore au soutien technique et logistique, à la mise en place des équipements et des installations et à l'aménagement des sites, des différents terrains et locaux afin de soutenir le bon déroulement des activités et d'assurer la sécurité des personnes et des lieux. De concert avec les autres membres de l'équipe, le préposé aux loisirs, parcs et bâtiments contribue au développement des services municipaux.

À ce titre, il(elle) :

- Entretien les plateaux sportifs extérieurs (sur gazon, sable, etc.), procède au lignage (soccer et baseball) ainsi qu'à la préparation des plateaux;
- Assure la maintenance saisonnière des plateaux sportifs;
- Effectue les rondes d'inspection et de patrouille des sentiers, des pistes, des parcs et des diverses installations de loisirs;
- Assure la gestion de l'aménagement de l'inventaire des jeux, du matériel et du mobilier dans les différents bâtiments et au garage municipal;
- Effectue des réparations mineures et collabore à des projets (menuiserie, peinture, confection de décor pour des activités);
- Collabore avec le Service des loisirs et de la culture lors d'événements (montage, transport d'équipement, etc.);
- De façon occasionnelle sur demande, occupe la fonction de brigadier selon le calendrier scolaire de 7 h 40 à 8 h 10;
- Collabore avec les autres employés municipaux afin d'assurer le bon fonctionnement des services;



- Accomplit tout autre mandat à la demande de son supérieur immédiat.
- De façon occasionnelle et sur demande, collabore à la conciergerie des bâtiments municipaux.

Note : La liste des responsabilités énumérées ci-dessus reflète les éléments caractéristiques du poste et ne doit pas être considérée comme une liste exhaustive de toutes les exigences occupationnelles liées au poste.

Exigences

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou toute combinaison d'expérience et de formation jugée équivalente;
- Avoir des habiletés pour les travaux manuels et des aptitudes à utiliser divers équipements et outils de menuiserie et de réparation;
- Posséder un excellent sens du travail d'équipe, avoir le sens de l'initiative et faire preuve d'autonomie;
- Être une personne ponctuelle, débrouillarde et responsable;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de travailler avec une clientèle diversifiée;
- Savoir faire preuve de polyvalence et s'adapter aux imprévus;
- Bonne connaissance des règles de santé et sécurité au travail;
- Être détenteur d'un permis de conduire classe 5 valide et avoir la capacité à conduire avec une remorque.

Conditions de travail :

- La Municipalité de Saint-Paul offre une gamme complète d'avantages sociaux (assurances, contribution RÉER, programme de contributions aux activités sportives et de saines habitudes de vie, etc.).
- Le salaire est établi selon la classe 1 de l'entente de travail des employés réguliers de la Municipalité de Saint-Paul, soit au taux horaire de 25,25 \$.
- Horaire de 40 heures par semaine

Votre candidature doit être déposée, avant 8 h, le lundi 31 août 2026, à l'attention de M. Miguel Rousseau, directeur général et greffier-trésorier, à la Mairie de Saint Paul (10, chemin Delangis, Saint-Paul, J0K 3E0) ou être transmise par courriel au travauxpublics@saintpaul.quebec. Seulement les personnes retenues seront contactées.